

Déclaration
Séance du conseil municipal du 18 avril 2016

Déclaration soulignant la Journée internationale des monuments et des sites

Attendu que l'UNESCO a fait du 18 avril la Journée internationale des monuments et des sites en 1983;

Attendu que le thème retenu pour l'année 2016 par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) est le patrimoine du sport;

Attendu que le Conseil du patrimoine de Montréal se joint à d'autres organismes montréalais pour faire connaître davantage ce patrimoine et certains des éléments qui en font la richesse;

Attendu que l'année 2016 marque le 40^e anniversaire des Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal;

Attendu que l'emblème du patrimoine du sport à Montréal est sans contredit le Parc olympique et son Stade érigé pour les Jeux olympiques d'été de 1976;

Attendu que la toponymie rappelle le souvenir de grands sportifs montréalais;

Il est proposé par : Denis Coderre

Appuyé par : Dimitrios Beis
Manon Gauthier

Et résolu :

De souligner la date du 12 avril comme étant la Journée internationale des monuments et des sites ;

D'encourager les Montréalais à participer aux activités mettant en vedette le patrimoine du sport organisés par différents organismes partenaires réunis par Héritage Montréal tout au long du mois d'avril 2016.